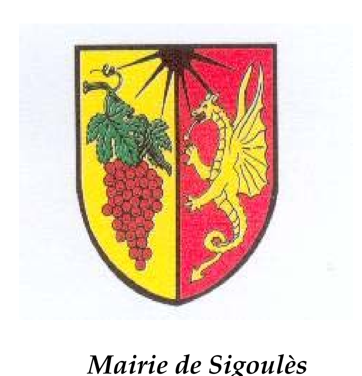


Mairie de Sigoulès

JUIN
ANNEE 2011 n°2

Bulletin municipal
Printemps – Eté

LE MOT DU MAIRE

La maison de retraite "Les Terrasses" sera opérationnelle très bientôt et chacun d'entre nous peut constater qu'il s'agit d'une belle construction qui s'intègre parfaitement dans le paysage malgré sa surface importante (3650 m²).

Début août, 80 résidents et 45 employés vont prendre possession des lieux. Notre commune s'enrichit d'un nouveau service, positif pour l'économie locale. Cela portera à plus de 400 le nombre de personnes ayant un emploi dans la commune.

Une autre bonne nouvelle : Monsieur et Madame DELATY ont racheté la base de loisirs « La Gardonnette ». Apportons-leur notre soutien pour permettre que leur réussite professionnelle soit à la hauteur de leurs ambitions… Des efforts importants seront nécessaires pour réhabiliter cet outil de travail et de tourisme qui bénéficie d'un potentiel reconnu et d'un cadre magnifique cher au cœur des Sigoulèsiens.

J'espère que cette vente aplanira les tensions entre les élus de la Communauté des Communes des Coteaux de Sigoulès (CCCS) et que nous pourrons reparler de la construction du Centre de Loisirs, subventionnée à hauteur de 70 % par le FEADER, le Conseil Régional, le Conseil Général, la CAF et la MSA.

Ce mois de Juin, tous les élus communautaires de la CCCS ont refusé la réorganisation de la carte intercommunale, imposée par l'administration centrale, en vue de diminuer le nombre de structures existantes. En effet, le nouveau plan prévoit notre rattachement aux communautés de communes d'Eymet et d'Issigeac. Nous pensons que notre bassin de vie est tourné vers Bergerac et nous demandons à rester indépendants en attendant d'être rattachés à la Communauté d'Agglomération de Bergerac.

En date du 23 février 2011, la Cour de Cassation m'a notifié « la cassation du chef de l'arrêt relatif à la condamnation d'inéligibilité ; que la Cassation interviendra sur ce point sans renvoi », toutes autres dispositions étant expressément maintenues.

Cette année, j'entre dans ma 25ème année de fonction de Maire.

Je ne vais pas ici énumérer la liste des réalisations pour lesquelles je me suis engagé totalement pendant un quart de siècle. Je suis heureux d'avoir contribué par mes compétences et mes connaissances au renouveau de Sigoulès, pôle commercial, économique et éducatif, bénéficiant des services nécessaires pour bien vivre en milieu rural, à tous les âges.

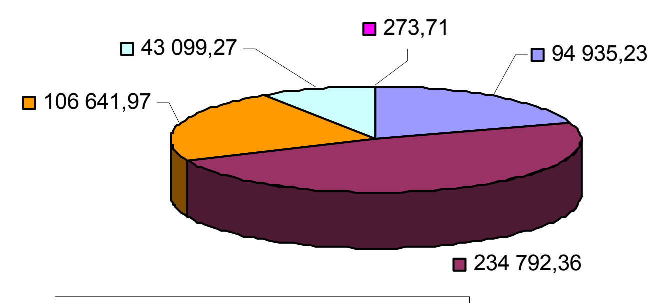
Jean-François MAGNOL

Conception et réalisation : mairie de Sigoulès, ne pas jeter sur la voie publique

INFOS MUNICIPALES

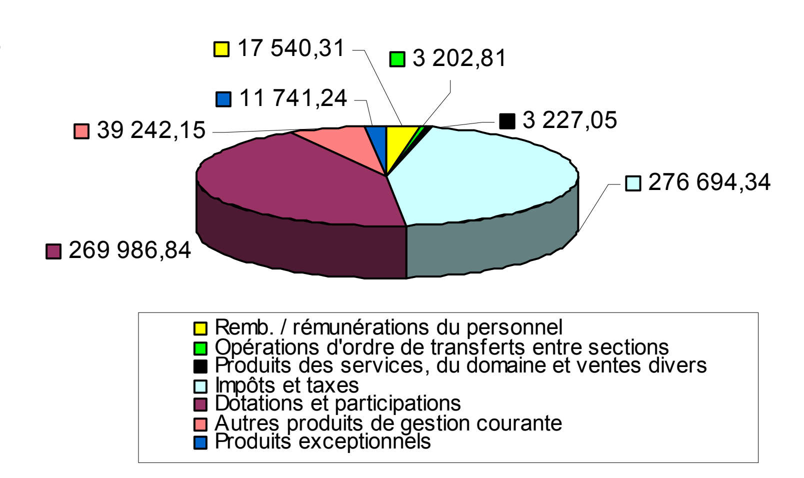
COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT DEPENSES en €

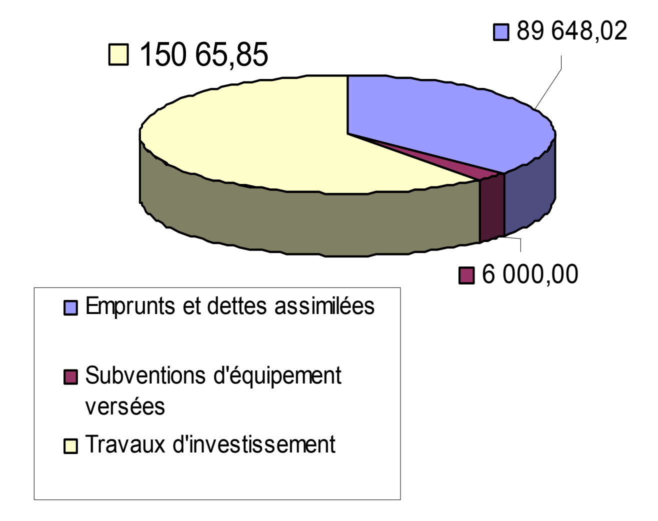




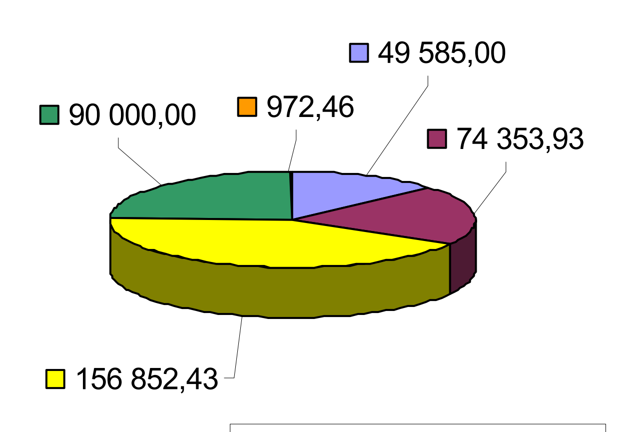
FONCTIONNEMENT RECETTES en €



INVESTISSEMENT DEPENSES en €



INVESTISSEMENT RECETTES en €



RECAPITULATIF COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET GENERAL	
Total Dépenses Fonctionnement	479 742,54
Total Recettes Fonctionnement	621 634,74
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2010	**141 892,20**
Total Dépenses Investissement	246 013,87
Total Recettes Investissement	371 763,82
Résultat d'investissement de l'exercice 2010	**125 749,95**
Résultat de l'exercice 2010	**267 642,15**

INFOS MUNICIPALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

BUDGET ANNEXE ZAE

Comptes	Libellé	Réalisations
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	71 860,75
66	Charges financières	13 344,61
67	Charges exceptionnelles	16 862,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	191 372,50
	Total Dépenses F	**293 440,53**
75	Autres produits de gestion courante (loyers)	64 718,35
77	Produits exceptionnels	192 480,99
	Total Recettes F	**257 199,34**
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	86 966,17
	Résultat de fonctionnement 2010	**50 724,98**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	220 419,85
21	Installation boucherie-charcuterie	215 004,98
21	Extension Z.A.E.	319 707,22
	Total Dépenses I	**755 132,05**
10	Affectation de résultat	39 364,90
13	Subventions d'investissement	72 492,00
16	Emprunts en euros	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	73 175,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 196,92
	Total Recettes I	**503 229,40**
	Déficit d'investissement reporté N-1	-39 364,90
	Résultat d'investissement 2010	**-291 267,55**
	Résultat de clôture 2010	**-240 542,57**

BUDGET ANNEXE PLE

Comptes	Libellé	Réalisations
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	49 452,06
12	Charges du personnel	41 703,57
66	Charges financières	11,03
67	Charges exceptionnelles	21,80
	Total Dépenses F	**91 188,46**
13	Atténuation de charges (remb./ rémunérat personnel)	18 074,95
70	Produits des services	73 722,60
74	Participations	4 498,46
77	Produits exceptionnels	3,00
	Total Recettes F	**96 299,01**
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	7 064,35
	Résultat de fonctionnement 2010	**12 174,90**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	915,43
21	Immobilisations corporelles (mobilier, équipements divers)	13 469,28
	Total Dépenses I	**14 384,71**
10	FC TVA / investissements 2009	908,00
1068	Affectation de résultat N-1	0,00
	Total Recettes I	**908,00**
	Excédent d'investissement reporté N-1	4 068,71
	Résultat d'investissement 2010	**-9 408,00**
	Résultat de clôture 2010	**2 766,90**

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS

Comptes	Libellé	Réalisations
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	7 988,68
66	Charges financières	11 058,00
	Total Dépenses F	**19 046,68**
75	Autres produits de gestion courante (loyers)	37 226,61
77	Autres produits sur opération de gestion	9 331,47
	Total Recettes F	**46 558,08**
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00
	Résultat de fonctionnement 2010	**27 511,40**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	15 370,61
16	Cautions	814,96
	Total Dépenses I	**16 185,57**
16	Cautions	842,00
1068	Affectation de résultat N-1	12 904,28
	Total Recettes I	**13 746,28**
	Déficit d'investissement reporté N-1	-24 850,75
	Résultat d'investissement 2010	**-27 290,04**
	Résultat de clôture 2010	**221,36**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

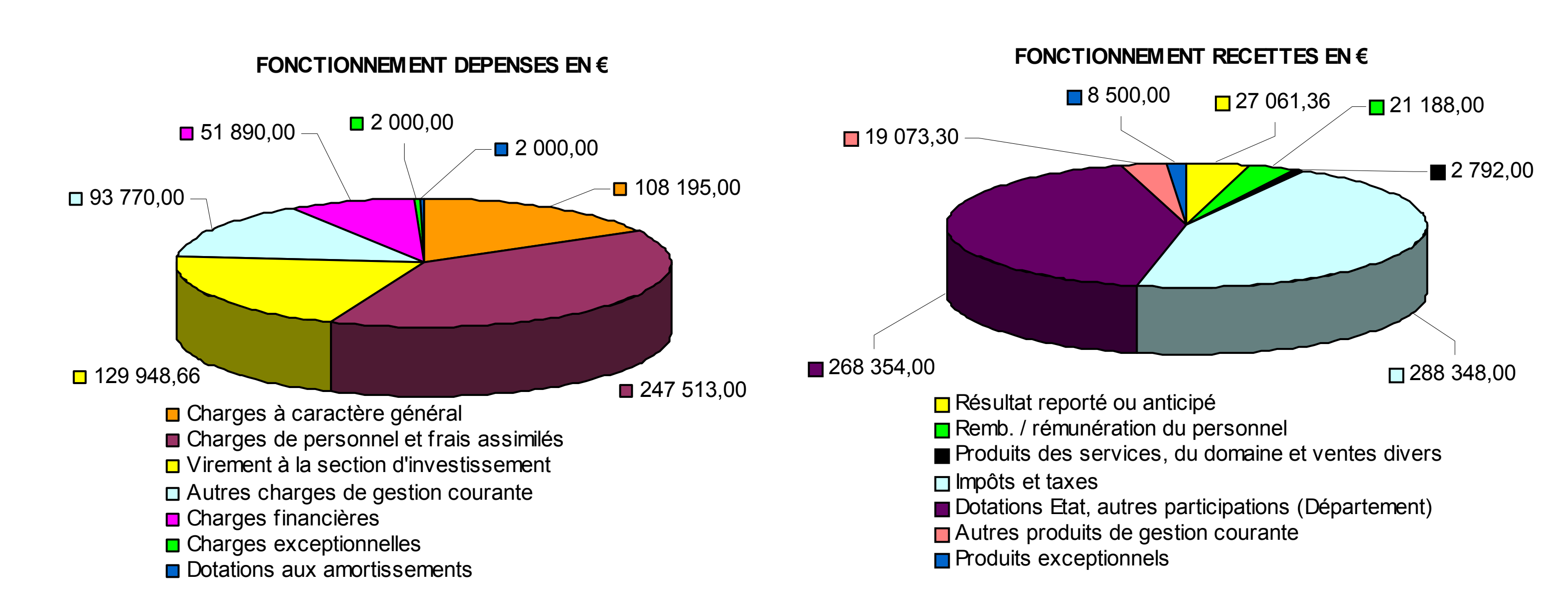
Comptes	Libellé	Réalisations
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	5 418,49
66	Charges financières	34 440,99
67	Charges exceptionnelles (part budget général, intérêts moratoires, annulat° titres)	20 836,00
68	Amortissements travaux	16 855,22
	Total Dépenses F	**77 550,70**
70	Produits (taxes raccordement et redevance assainissement)	75 228,30
75	Autres produits gestion courante (prime épuration)	6 908,00
77	Amortissements subventions	16 219,35
	Total Recettes F	**98 355,65**
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	42 367,52
	Résultat de fonctionnement 2010	**63 172,47**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	43 980,35
13	Amortissements subventions	16 219,35
23	Travaux investissements	20 797,95
	Total Dépenses I	**80 997,65**
10	FC TVA / investissements 2009	20 079,00
28	Amortissements travaux	16 855,22
	Total Recettes I	**36 934,22**
	Excédent d'investissement reporté N-1	10 988,90
	Résultat d'investissement 2010	**-33 074,53**
	Résultat de clôture 2010	**30 097,94**

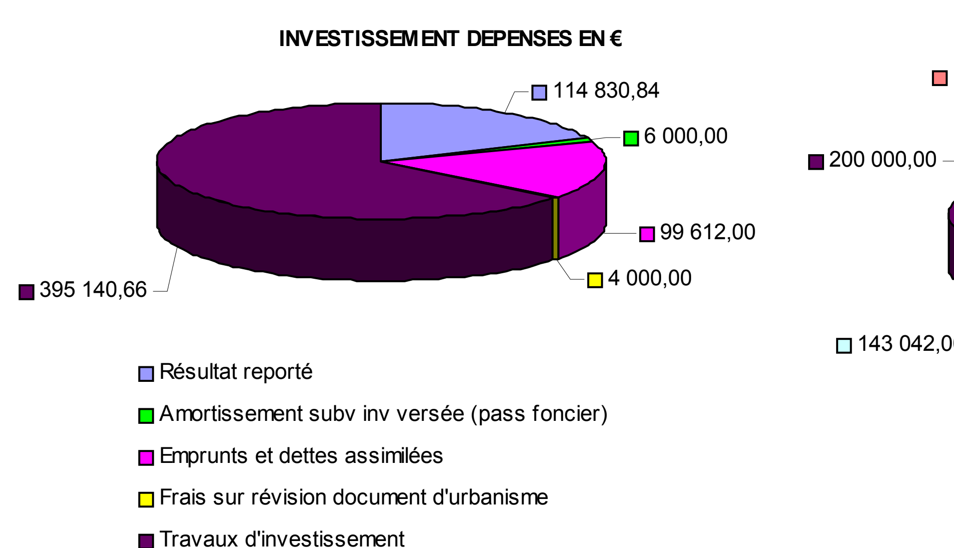
BUDGET ANNEXE POSTE

Comptes	Libellé	Réalisations
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	1 016,00
66	Charges financières	1 381,90
	Total Dépenses F	**2 397,90**
75	Loyers	15 612,07
7552	Transfert de charges du budget général	0,00
	Total Recettes F	**15 612,07**
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	677,58
	Résultat de fonctionnement 2010	**13 891,75**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	17 984,78
	Total Dépenses I	**17 984,78**
1068	Affectation de résultat N-1	16 836,89
	Total Recettes I	**16 836,89**
	Déficit d'investissement reporté N-1	-16 836,89
	Résultat d'investissement 2010	**-17 984,78**
	Résultat de clôture 2010	**-4 093,03**

INFOS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2011- BUDGET GENERAL





INVESTISSEMENT RECETTES EN €

1 000,00
2 000,00
129 948,66
200 000,00
28 762,00
114 830,84
143 042,00

- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations (FC TVA 2010)
- Affectation de résultat
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Participations voies et réseaux
- Amortissement subv inv perçue (pass foncier)

BUDGET EQUILIBRÉ en Dépenses et Recettes en €	
FONCTIONNEMENT	635 316,66
INVESTISSEMENT	619 583,50
TOTAL BUDGET GENERAL	**1 254 900,16**
TOTAL BUDGETS ANNEXES FONCT et INV	**1 187 250,28**
TOTAL GLOBAL TOUS BUDGETS CONFONDUS	**2 442 150,44**

TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS PAR SECTION :	
FONCTIONNEMENT	1 118 332,31
INVESTISSEMENT	1 323 818,13

INFOS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2011

BUDGET ANNEXE ZAE		
Comp-tes	**Libellé**	**Prévisions**
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	58 480,00
65	Pertes sur créances irrécouvrables	6 423,00
66	Charges financières	14 367,00
67	Charges exceptionnelles (intérêts moratoires)	500,00
023	Virement à la section d'investissement	25 000,00
	Total Dépenses F	**104 770,00**
75	Produits (loyers bureaux et ateliers Chorum + boucherie)	70 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	34 270,00
	Total Recettes F	**104 770,00**
Investissement :		
	Déficit reporté N-1	**291 267,50**
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00
21	Travaux investissements (extension ZAE + boucherie charcute-rie)	182 535,43
	Total Dépenses I	**498 802,93**
13	Subventions d'équipement	157 489,00
10	Affectation de résultat N-1	16 454,93
20	Intégration écritures d'ordres	2 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisat° (terrains ZAE + local rue Fon Close)	297 359,00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 000,00
	Total Recettes I	**498 802,93**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT		
Comp-tes	**Libellé**	**Réalisation**
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	4 800,00
66	Charges financières	33 200,00
67	Charges exceptionnelles (part budget général, intér moratoires, annulat° titres)	14 361,94
68	Amortissements travaux	17 241,42
023	Virement à la section d'investissement	68 957,93
	Total Dépenses F	**138 561,29**
70	Produits (taxes raccordement et redevance assainissement)	86 000,00
75	Autres produits de gestion courante (prime épuration)	6 244,00
77	Amortissements subventions	16 219,35
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	30 097,94
	Total Recettes F	**138 561,29**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	46 500,00
13	Amortissements subventions	16 219,35
23	Travaux investissements	26 700,00
	Déficit reporté N-1	**33 074,53**
	Total Dépenses I	**122 493,88**
10	FC TVA / investissements 2010	3 220,00
1068	Affectation de résultat	33 074,53
28	Amortissements travaux	17 241,42
021	Virement de la section de fonctionnement	68 957,93
	Total Recettes I	**122 493,88**

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS		
Comp-tes	**Libellé**	**Réalisa-tion**
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	9 200,00
66	Charges financières	9 100,00
67	Charges exceptionnelles (pour budget général)	3 121,36
023	Virement à la section d'investissement	15 800,00
	Total Dépenses F	**37 221,36**
75	Produits des loyers	37 000,00
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	221,36
	Total Recettes F	**37 221,36**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	15 800,00
16	Cautions	1 000,00
	Déficit reporté N-1	**27 290,04**
	Total Dépenses I	**44 090,04**
16	Cautions	1 000,00
1068	Affectation de résultat N-1	27 290,04
021	Virement de la section de fonctionnement	15 800,00
	Total Recettes I	**44 090,04**

BUDGET ANNEXE POSTE		
Comp-tes	**Libellé**	**Réalisa-tion**
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	1 090,00
65	Reversement excédent budget annexe au budget principal	1 200,00
66	Charges financières	240,97
023	Virement à la section d'investissement	13 543,03
	Total Dépenses F	**16 074,00**
75	Loyers	16 074,00
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00
	Total Recettes F	**16 074,00**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	9 450,00
	Déficit reporté N-1	**17 984,78**
	Total Dépenses I	**27 434,78**
1068	Affectation de résultat N-1	13 891,75
021	Virement de la section de fonctionnement	13 543,03
	Total Recettes I	**27 434,78**

BUDGET ANNEXE PLE		
Comp-tes	**Libellé**	**Réalisa-tion**
Fonctionnement :		
11	Charges à caractère général	53 970,00
12	Charges du personnel	130 990,00
66	Charges financières	9,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
023	Virement à la section d'investissement	920,00
	Total Dépenses F	**186 389,00**
13	Atténuation de charges (remb./ rémunérat personnel)	22 778,10
70	Produits des services	148 000,00
74	Participations	5 250,00
75	Prise en charge déficit B.A. par budget général	7 594,00
	Excédent de fonctionnement reporté N-1	2 766,90
	Total Recettes F	**186 389,00**
Investissement :		
16	Emprunts et dettes assimilées	920,00
21	Immobilisations corporelles (mobilier, Ecole Numérique Ru-rale)	1 085,00
	Déficit reporté N-1	**9 408,00**
	Total Dépenses I	**11 413,00**
10	FC TVA / investissements 2010	1 085,00
1068	Affectation de résultat N-1	9 408,00
021	Virement de la section de fonctionnement	920,00
	Total Recettes I	**11 413,00**

INFOS MUNICIPALES

PRESENTATION DU PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) DE DORDOGNE

Monsieur le Maire présente le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de Dordogne proposé par Madame la Préfète :
Fusion de la communauté de communes des Coteaux de Sigoulès, de la communauté de communes Val et Coteaux d'Eymet, de la communauté de communes du Pays Issigeacois, du syndicat intercommunal d'action sociale d'Eymet, du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Flaugeac, Sadillac et Singleyrac, du syndicat intercommunal à vocation scolaire d'Issigeac, du syndicat de voirie « Morasau », du syndicat d'animation culturelle MORASAU et du syndicat intercommunal de ramassage scolaire d'Eymet, avec intégration des communes de Monestier, Razac de Saussignac et Sainte Eulalie d'Eymet.
Ce nouveau périmètre regrouperait 39 communes pour une superficie de 415 km² et pour une population de 13 437 habitants.
Cette intercommunalité regroupant la quasi-totalité des 3 cantons du sud Bergeracois **peut être une démarche préalable au rattachement**, dans un second temps, **du territoire ainsi constitué, à la communauté d'agglomération. En effet, la plupart des communes de ces 3 cantons sont tournées vers l'agglomération bergeracoise, autant en terme d'emploi que de services publics.**
En retenant ce périmètre, les syndicats intercommunaux qui y sont inclus sont dissous : Syndicat intercommunal d'action sociale d'Eymet ; Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Flaugeac, Sadillac et Singleyrac ; Syndicat intercommunal à vocation scolaire d'Issigeac ; Syndicat de voirie « Morasau » ; Syndicat d'animation culturelle MORASAU ; Syndicat intercommunal de ramassage scolaire d'Eymet.
Le Conseil Municipal, après réflexions, souhaite que la Communauté des Communes des Coteaux de Sigoulès soit regroupée avec la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre pour les diverses raisons déjà exposées par délibération en date du 22/02/2011, rappelées ci-après :
1. Le bassin de l'économie et de l'emploi est fortement lié entre les coteaux de Sigoulès et le Bergeracois.
L'artisanat, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la viticulture, les services offrent sur le territoire des coteaux de Sigoulès une forte mobilisation d'emplois aux populations de tout le canton (comprenant les communes de la vallée Lamonzie St Martin et Gardonne, ainsi que Monbazillac), notamment à des Bergeracois. **La position géographique conduit la population naturellement vers Bergerac.**
2. Le regroupement avec Bergerac permettrait de rassembler l'ensemble des communes constituant le périmètre de l'appellation d'origine protégée « Monbazillac ».
Sigoulès se mobilise chaque année par une grande manifestation, la foire aux vins (36ème édition en 2011) qui fait la renommée et met en valeur la notoriété des vins de notre région, y compris le Pécharmant. D'ailleurs, un **concours des vins** est organisé tous les deux ans en alternance avec Bergerac et Sigoulès. Cette réciprocité avec le Bergeracois existe **depuis 1994** : le regroupement avec Bergerac ne ferait que concrétiser l'existante symbiose du monde de la viticulture.
3. Le tourisme est un facteur important de l'économie de notre territoire, en lien avec les vignobles, les sentiers de randonnées, la découverte des produits locaux de qualité qu'ils soient de la plaine, de la vallée ou des coteaux (vins d'appellations Bergerac, Saussignac, Monbazillac, les vergers de la plaine), le patrimoine (châteaux, églises, lavoirs, fontaines, moulins…) Tout cela se concrétise par la mutualisation de l'approche touristique : **conventionnement avec l'Office de Tourisme de Bergerac.**
4. Le canton de Sigoulès n'a aucun affluent du Dropt. La Gardonnette est le principal affluent de la Dordogne qui traverse notre territoire. **La prise en compte uniforme du bassin versant est lié au Syndicat Mixte d'assainissement de la Plaine de Gardonne : un lien supplémentaire qui rapproche Sigoulès et Bergerac.**
5. La Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès est partie prenante au sein du Pôle Rivière Vignobles et Coteaux. Notre territoire n'a rien de commun avec les Bastides, ce qui nous différencie avec Eymet et Issigeac, qui sont orientés vers le Pôle Bastides.

INFOS MUNICIPALES

Le conseil municipal, à l'unanimité,
*** émet un avis défavorable** sur le projet de f**usion de la communauté de communes des Coteaux de Sigoulès, de la communauté de communes Val et Coteaux d'Eymet, de la communauté de communes du Pays Issigeacois** proposé par Madame la Préfète, dans l'élaboration du schéma départemental de coopération communale de notre territoire ;
*** maintient** fermement **son vœu de fusion de la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès avec la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre** ;
*** demande aux élus qui siègent à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) d'être attentifs à ne pas dissocier les liens existants avec le Bergeracois.**

Proposition n° 46 : dissolution du Syndicat Mixte d'action sociale de Sigoulès
Le conseil municipal à l'unanimité est contre cette dissolution par rapport au service de proximité.
Proposition n° 67 : fusion du SIAEP de Sigoulès et du SIAEP d'Issigeac
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité rejette la proposition n° 67
Proposition n° 103 : Dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves de Sigoulès
Le conseil municipal est contre à l'unanimité. Ce Syndicat fonctionne très bien par un service de proximité.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES *- rentree septembre 2011*
Nous invitons les parents à se rendre en mairie dès que possible, afin d' inscrire leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée scolaire.
- livret de famille, adresse et coordonnées téléphoniques,
- Certificat de radiation si inscrit dans une autre école,
- Copie attestation numéro allocataire

LISTES ELECTORALES
1ère INSCRIPTION dans la commune :
N'attendez pas le 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur la liste électorale de votre lieu de domicile.
Vous pouvez récupérer le formulaire en mairie ou le télécharger sur internet (service-public.fr) et le rapporter complété dans nos services avec la photocopie de votre carte d'identité recto-verso et d'un justificatif de domicile (facture à votre nom).
CHANGEMENT D'ADRESSE dans la commune : ne prenez pas le risque d'être radié.
ATTENTION vous pouvez être radiés de la liste électorale en octobre prochain (période de révision des listes) si l'adresse que vous aviez déclarée au moment de votre inscription a changé.
Si la commission de révision constate qu'à l'adresse que vous avez mentionnée réside une autre personne, elle en déduira que vous avez quitté la commune et procèdera à votre radiation sans que vous en soyez informé si nous ne connaissons pas votre nouvelle adresse.
SIGNALEZ TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE AU SEIN DE VOTRE COMMUNE au service des élections de votre mairie.
ELECTIONS en 2012 : Election présidentielle les 22 avril et 6 mai
Elections législatives les 10 et 17 juin

PROPRIETAIRES de locatifs
Vous possédez un logement à la location.
Nous vous remercions de nous communiquer tous les mouvements opérés dans votre logement (coordonnées de locataires, date d'arrivée et date de départ).
Il est important de pouvoir connaître et localiser toute la population de la commune en temps réel.

INFOS MUNICIPALES

STATIONNEMENT et VITESSE

Déplacements des limites d'agglomération :

Le Département va procéder prochainement au remplacement de tous les panneaux d'agglomération. Le conseil municipal de Sigoulès en profite pour faire repousser certaines limites d'agglomération.

- Route départementale n°15 en direction de Mescoules : la limite d'agglomération est fixée au pont de la Mescoulette.
- Route départementale n°15e en direction d'Eymet : compte tenu des nouveaux aménagements en cours de réalisation, la limite d'agglomération est repoussée au niveau de la Ferme de l'Etang (M. Roux).
- Route départementale n°17 en direction de Thénac : la limite d'agglomération est repoussée au niveau de l'Allée du Roby.

Les panneaux SIGOULÈS seront mis en place par les soins de l'Unité d'Aménagement de Bergerac.

Rappel des règles de stationnement Rue de la Fon Close

- L' arrêté municipal du 12 décembre 2000 stipule que la partie de la rue de la Fon Close incluse entre la rue du Tour de Ville (proximité Boulangerie) et la rue de la Cayre (Eglise) demeure en circulation sens unique et limite le stationnement à 1 heure, de 9 heures à 19 heures, sauf le dimanche.
- L'arrêté municipal du 17 juillet 2007 limite la durée de stationnement de tous véhicules à 15 minutes sur 2 emplacements matérialisés au sol, de couleur bleu, situés sur le côté gauche de la voie, dans le sens de circulation.

VEILLE SANITAIRE - GESTION D'UNE CANICULE

Depuis 2004, des registres communaux confidentiels ont été mis en place pour recenser du mieux possible les personnes vulnérables permettant ainsi la mise en place d'une aide dans les meilleurs délais.
Les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées à domicile sont invitées à communiquer leurs coordonnées à la mairie.
Pour des raisons de confidentialité, les informations contenues dans ce registre ne seront accessibles qu'aux trois personnes habilitées : la secrétaire générale de la mairie Corinne BUGGIN, le premier adjoint, Jean-Louis DIGEOS et le maire, Jean-François MAGNOL.
A titre d'information :
- l'association *Présence Verte Guïenne* met gratuitement à la disposition des personnes fragilisées son service de téléassistance pour les mois de juin, juillet et août.
Présence Verte Guïenne : 13 rue de la Redoute à AGEN — tél : 0810 47 10 47

- *Cassiopea*, vous propose son service de télé assistance TASD 24 avec possibilité de prise en charge financière par le Conseil Général.
Cassiopea : 29 rue de Metz à PERIGUEUX — tél : 05.53.53.54.54 / tele.assistance@cassiopea.fr

INFOS MUNICIPALES

URBANISME

Rappel
Avec l'arrivee des beaux jours - l'envie de travaux se declare

Toute construction doit obtenir au préalable un arrêté d'autorisation signé par le Maire *(permis de construire, déclaration préalable…. en fonction des travaux envisagés).*
Il est important d'adresser à la mairie le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier au moment du démarrage des travaux car la durée de l'arrêté est limitée dans le temps. Le défaut de présentation de ce document pourrait entraîner l'annulation du permis pensant que le projet a été abandonné.
De même, la fin des travaux doit être signalée par la production du formulaire de déclaration d'achèvement de travaux.
Ces formulaires sont à votre disposition à la mairie ou peuvent être téléchargés sur www.service-public.fr

DECHETS VERTS et FEU

arrete prefectoral du 13 mai 2011

PAS DE FEU du 13 mai au 15 octobre

Le département de la Dordogne est particulièrement concerné par le risque d'incendie de forêt avec un nombre de départs de feux important. Il connaît une situation très préoccupante depuis le début de l'année. De plus, les conditions climatiques actuelles et l'état de sécheresse de la végétation rendent nécessaires des mesures particulières de prévention.

En conséquence, Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Dordogne a prorogé l'arrêté préfectoral du 15 juin 2001 portant l'interdiction d'incinérations et de brûlages de végétaux. Il est applicable à partir

VILLAGE FLEURI

Suzie et Simon FOURNIER accompagnés par Michel RABUT, 3ème Adjoint, et nos employés municipaux Pierre et Jean-Philippe ont procédé aux plantations des fleurs dans les jardinières du village.
Merci à cette équipe.
150 plants de géraniums colorent maintenant nos rues. Nous remercions l'ensemble de la population de « *veiller sur eux* » car des barriques ont déjà été saccagées.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2011

TAXE D'HABITATION	13,42 %
TAXE FONCIERE (bâti)	15,60 %
TAXE FONCIERE (non bâti)	51,93 %
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)	16,99 %

ce qui entraîne un produit fiscal attendu TH, TFB, TFNB + CFE de 235 342 euros.

INFOS MUNICIPALES

RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Compte tenu des nouvelles directives de l'Etat sur les contrats CUI-CAE, Monsieur le Maire explique qu'il a été amené à prendre des décisions en urgence.

Bibliothèque

Il n'a pas été possible de signer un contrat CUI-CAE avec Pôle Emploi, mais un contrat CUI-CAE Immersion avec la Mission Locale (in extremis).
Ce contrat est de 26 h/semaine, sur un an, aide de l'Etat à 85 %.
Cela s'appelle « Immersion » car il faut permettre au jeune recruté de pouvoir se former par des stages extérieurs (dans d'autres structures).
La personne recrutée est Melle Lucie LEMAN de Sigoulès (25 ans).

Micro crèche

Les renouvellements de contrats aidés n'étant pas acceptés, il va être procédé à l'embauche, par voie de mutation, d'une **Educatrice de Jeunes Enfants** et d'une **auxiliaire de puériculture,** à temps plein.

Services techniques

Le contrat aidé de M. DESMOULINS Jean-Philippe (CUI-CAE) arrivé à terme le 14 juin n'a pas pu être renouvelé.
Compte tenu du travail important en cette période estivale, la municipalité a décidé de lui établir un contrat saisonnier de six mois.

CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE SUR LA ZAE DU ROC DE LA PEYRE

Monsieur Patrick CONSTAND, entreprise de Pompes Funèbres à Sigoulès, a déposé un dossier de demande d'autorisation de création d'une chambre funéraire sur un terrain de la ZAE du Roc de la Peyre, parcelle cadastrée section B n° 920.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le

29 MARS 2011 - TOUS AU NUMERIQUE

TF1 ET LES CHAINES ASSOCIEES !!!

Vous êtes nombreux à nous faire part de l'impossibilité de réceptionner certaines chaînes de la TNT depuis le basculement au numérique et notamment TF1.
Nous avons déjà notifié ces désagréments mais afin de faire remonter une information de poids, nous vous invitons à venir vous identifier sur un registre qui sera transmis à France Télé Numérique.

FLAVESCENCE DOREE

Par arrêté préfectoral du 26 avril 2011, la commune de Sigoulès ainsi que 50 autres communes du Bergeracois sont reconnues contaminées par la Flavescence Dorée de la vigne.
La lutte contre la cicadelle agent vecteur de la Flavescence Dorée est obligatoire sur les communes recensées.
Deux traitements comprenant un larvicide et un adulticide doivent être effectués.
Des contrôles pourront être effectués pour vérifier que les traitements ont été effectués.

COMMUNIQUÉS

SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES - INSCRIPTIONS

Les permanences commencent au bureau des Transports Scolaires situé 25 rue de la Mayade à Sigoulès (en dessous de l'Eglise) :

du lundi 20 juin 2011 au mercredi 13 juillet 2011.
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Sauf le mercredi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Cécile Magnol : sits.sigoules24@orange.fr
Tel : 09 65 27 99 37 / Port : 06 45 44 59 57 / Fax : 05 53 61 90 36



La Maison de l'Emploi Sud Périgord et ses partenaires dans le cadre de ses actions 2011 organisent une demi journée d'information sur « LES SERVICES A DOMICILE ».



Il s'agit de faire connaître les modalités de mise en place du travail à domicile auprès de particuliers employeurs.
La manifestation est ouverte à tout type de public susceptible d'être intéressé par « Les Services à domicile ».
Les partenaires participants à cette action sont : l'APEF – la DIRECCTE – Pôle Emploi – l'URSSAF.

« LES SERVICES A DOMICILE » *MODE D'EMPLOI*
Vous vous posez des questions ? Nous avons des réponses !
Vous êtes particulier employeur ? Vous souhaitez faire un travail rémunéré en CESU ?
Vous voulez vous former ?
Nous pouvons vous aider dans vos démarches, répondre aux questions que vous vous posez que vous soyez employeur ou employé.

CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX
L'association CEI—Centre d'Echanges Internationaux permet à des jeunes étrangers de venir passer une année scolaire, un semestre, quelques mois dans nos collèges et lycées pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant la durée du séjour.

L'Association recherche des familles d'accueil bénévoles pour recevoir ces jeunes.
Contact : Isabelle SERAFIN—lieu dit « Faucherias » - 24380 CREYSSENSAC et PISSOT
Tél : 05.53.35.43.12—06.77.13.24.57

OPÉRATION TRANQUILLITÉ - VACANCES
C'est bientôt les vacances, si vous le souhaitez, vous pouvez signaler votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie qui pourra pendant votre absence effectuer des patrouilles de surveillance.
Rappel des numéros d'urgence : 17 ou 112 (pour les mobiles).

ENVIRONNEMENT et RESPECT D'AUTRUI

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF *:*

Le mardi : ramassage des ordures ménagères uniquement
Le vendredi : ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes (recyclable).

Un **tableau d'aide au tri** est disponible sur simple demande à la mairie.
Les **sacs jaunes utilisés pour les déchets recyclables sont distribués gratuitement à l'accueil de la Mairie. Merci de ne pas les utiliser à d'autres fins.**

Merci de respecter l'utilisation des containers de quartiers. Déposez vos sacs de manière hebdomadaire avant le jour de ramassage pour éviter le débordement, les odeurs et la désagréable vision de tels actes.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer les déchets verts (tonte) dans ces containers et encore moins toléré d'utiliser les sacs jaunes comme contenant.

HORAIRES d'été de la DECHETERIE

(sauf les jours fériés)

Du 1er avril au 30 septembre :
Lundi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi, samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

CAMION de la Commune
Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport pour la déchèterie, peuvent réserver le camion de la commune moyennant la somme de 20 € par transport.

ELAGAGE

Nous rappelons aux propriétaires riverains des voies publiques qu'ils sont tenus de faire procéder à l'élagage de leurs plantations qui débordent sur le domaine public. Ces végétaux peuvent présenter une gêne pour les usagers, qui peut aller jusqu'à la recherche de responsabilité en cas d'accident.

LUTTE CONTRE LE BRUIT
Avec l'arrivée des beaux jours nous vous rappelons quelques règles de bonnes conduites.

Un arrêté préfectoral en date du 17 mai 1999 réglemente le bruit.
Toute personne ou association de personnes, propriétaire d'animaux ou celui qui en a la garde, doit prendre les précautions nécessaires afin de ne pas troubler la tranquillité du voisinage.
Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 / le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

RESTRICTION D'EAU 3 jours par semaine / bassin versant de la Gardonnette

Par arrêté préfectoral du 9 juin, les prélèvements dans les cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement, les sources et fontaines, les puits ou forages en communication avec la nappe d'accompagnement d'un cours d'eau, les plans d'eau connectés au réseau hydraulique superficiel, sont interdits les mardi, jeudi et samedi de 8h du matin au lendemain matin 8h, sur la commune de Sigoulès.

ENVIRONNEMENT et DEVELOPPEMENT DURABLE

QUELQUES NOUVELLES QUANT À LA RÉCUPÉRATION DES BOUCHONS ...

association « unis vers contre cancer »





Une expédition de bouchons
3,780 tonnes = 945 000 bouchons

Impressionnant !!! On imagine le travail
et l'énergie de l'association pour arriver à ce résultat encourageant !

On évalue également l'implication de chacun dans le tri des déchets et la récupération des bouchons.
Avec en lien l'objectif d'aider la recherche contre le cancer.

L'association a finalement choisi de faire recycler au Portugal chez le bouchonnier Amorim .
Avant d'être expédiés, les bouchons sont stockés au château de Panisseau, dans un local offrant toutes les fonctionnalités attendues.

L'association est en train de finaliser la création d'un site Internet dont l'accès vous sera communiqué lors d'un prochain bulletin municipal.

MERCI A TOUS ! CONTINUONS !

Rappel : vous pouvez apporter vos bouchons à la mairie.

RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nous constatons régulièrement des infractions aux règles de base de civisme et de respect des biens d'autrui.
En effet, quantité d'objets, de tailles parfois surprenantes (vêtements, fourchettes, couteaux, gros morceaux de vaisselle cassée….), arrivent jusqu'à la lagune par les canalisations des eaux usées.
Quel intérêt peut-il y avoir à jeter ces objets dans les canalisations avec le risque d'endommager le réseau plutôt que de les mettre dans le sac des déchets ?
Notre lagune est régulièrement citée comme exemple par le service du Satese (service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration) car tout est mis en œuvre pour la maintenir dans un parfait état de fonctionnement biologique.
Merci de contribuer à ce bon fonctionnement par des gestes citoyens.

VIE ASSOCIATIVE et RENDEZ–VOUS

BIBLIOTHEQUE

BEBES LECTEURS le jeudi de 10h à 11h sauf vacances scolaires

♪♪♪♪

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Exposition ***de PEINTURES, du 5 au 29 juillet***
- Contes en OMBRES - fin d'année

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Pâques :

- Le stage multi sports en partenariat avec le *Conseil général* et le *Cluzeau* a accueilli 25 enfants de 8 à 10 ans dans diverses activités sportives durant deux jours.

- La randonnée effectuée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative de Sigoulès avait pour thème notre projet pédagogique « comment protéger notre planète »

- Mr CONSOLI, adjoint au maire, a pris le temps d'expliquer aux enfants le fonctionnement de la lagune.

C'est avec beaucoup de surprise et de satisfaction que les enfants ont découvert de très beaux paysages en se promenant à pied, alors qu'ils avaient l'habitude de passer non loin de là en voiture sans y prêter attention.

Programme été

Vendredi 8 juillet : visite de la filature de BELVES et visite du Moulin de COUZE

Mercredi 20 et 27 juillet intervention du SMBGD (Syndicat des déchets du Bergeracois)

Vendredi 22 juillet : visite « éco centre »pavillons dévolus chacun à un matériau et à une énergie spécifique (éolienne, solaire photovoltaïque, solaire thermique, bois, chaume ..) à St PIERRE DE FRUGIE

Jeudi 28 vendredi 29 juillet : Paint ball laser et structures gonflables

Du lundi 1 au vendredi 5 août : Stage de danse/représentation le 5 août au marché gourmand.

Le centre est ouvert du 4 juillet au 5 août
et du 29 août au 2 septembre

Fermé du 8 au 26 août

TENNIS CLUB SUD BERGERACOIS

- Le club propose en partenariat avec la FFT une opération "PASS TENNIS".
  Il s'agit de cartes pour la saison estivale à demi tarif, "40€" pour les adultes et "30€" pour les enfants. Elles sont valables depuis maintenant jusqu'au 30 septembre 2011.
  Venez jouer au tennis sans restriction pendant tout l'été.

- * Tournoi annuel pour adultes du 18 juin au 03 juillet 2011.
  Il est ouvert à tous les joueurs allant de NON CLASSE à 15/1 : simples Dames, simples Messieurs, Plus de 35 ans (Dames et Messieurs), Fin de tableau 4° série, Doubles (Dames et Messieurs).
  Renseignements au 05 53 27 18 83

L'ASSOCIATION CINEACTE propose des cours de théatre pour enfants de 6 à 12 ans à compter du mardi 13 septembre à la salle des fêtes municipale.

Durée du cours : 1h30 Tarif : 25€/mois

Renseignements et inscriptions : Flavien Dauvergne 06.85.88.03.64 / cineacte@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE et RENDEZ-VOUS

FOIRE AUX VINS

La 36ème édition de la Foire aux Vins de Sigoulès se déroulera les 23 et 24 juillet.
Viticulteurs, artisanat, gastronomie et restauration seront une nouvelle fois au rendez-vous.
Les soirées Music-hall, Années Disco et Orchestres de variétés agrémenteront vos soirées.

Nous remercions les bénévoles qui oeuvrent à la réalisation des milliers de fleurs qui orneront à nouveau le ciel de la Foire et tous les Sigoulèsiens qui rejoindront cette équipe dans les prochains jours. Les préparatifs sont énormes et difficilement réalisables sans l'aide de tous. *Merci.*

Côté budget, la pérennité de la foire est en danger. Autrefois, les anciens vous le diront, les organisateurs passaient dans chaque foyer pour récupérer une participation financière libre et symbolique qui permettait de financer un maximum de dépenses et chacun avait la sensation d'avoir participé à sa manière. Il ne fallait d'ailleurs oublier personne au risque de la froisser.
Aujourd'hui, pas de porte à porte mais nous faisons appel à votre attachement à cette manifestation qui symbolise notre village, et tenons à votre disposition des cartes de membres *DONATEURS* (tarif libre). *Merci.*
Contact : comité de la foire aux vins 05.53.58.40.35

CLUB MIEUX ETRE à la ferme de l'etang

<u>Du 9 au 14 juillet 2011</u> : *STAGE YOGA, QI GONG ET THÉÂTRE EN PÉRIGORD*
Stage associant yoga, relaxation, Qi Gong et improvisation théâtrale sur une ferme, au milieu du vignoble bergeracois avec Véra Mainini, Jean-Baptiste Roux et Michèle Roux.
Renseignements : La Ferme de l'étang ; 24240 SIGOULES
Tél. 05 53 58 46 57 ; courriel : sherkane@free.fr
<u>3 JOURS EN SEPTEMBRE</u> : CURE DE RAISIN

<u>Chaque jour</u> *: une séance de relaxation personnalisée, une séance de Qi Gong, une séance de yoga et de relaxation, des activités diverses (marche, lecture, réalisation de mandalas, dessin, pliage…)*
Nous ne mangeons et ne buvons que du raisin et de l'eau. Raisin issu de vignes en conversion biologique.

LA FERME DE L'ETANG, c'est aussi des Chambres et tables d'hôtes—location d'une salle pour activités,

CLUB DES AINES RURAUX "l'Amitié" DE SIGOULES

Le prochain voyage est prévu pour le mois de septembre 2011.
6 jours et 5 nuits en Espagne « La Baie de Rosas »

Les voyages forment la jeunesse alors tous en bus.

Inscrivez-vous vite auprès de Martine RODRIGO au 05.53.58.41.37

RETROUVEZ LES DATES DES ANIMATIONS

DU SYNDICAT D'INITIATIVE

DU COMITE DES FETES



Dégustations vins et produits terroirs

sur le calendrier des manifestations en dernière page

Calendrier des Manifestations - 2ème semestre 2011

Juin	Juillet	Août	Septembre	Décembre
Samedi 4	**Vendredi 8**	**Vendredi 5**	**Samedi 3**	**Vendredi 9**
Club Football	Comité Fêtes	Comité Fêtes	Club Football	Club Football
Tournoi Vétérans (St Monb)	**Marché gourmand (F) -** à partir de 19h	**Marché gourmand (F) -** à partir de 19h	**Bodéga (St Monb)**	**Conc.Belote (Monb)**
		à partir de 19 h		
Dimanche 5	**Mercredi 13**		**du 5 au 10**	**Dimanche 11**
comité Fêtes	Mairie	**Vendredi 12**	Les Aînés ruraux	Les Aînés ruraux
Vide grenier	**Repas communal (F)**	Comité Fêtes	**Voyage en Espagne**	**Loto à Pomport**
Rand'Oc l'Air	**Vendredi 15**	**Marché gourmand (F) -** à partir de 19h		
Montrem (14 kms)	Comité Fêtes		**Dimanche 11**	**Mercredi 14**
	Marché gourmand (F) - à partir de 19h	**Vendredi 19**	Comité Fêtes	Les Aînés ruraux
sam. 11 et Dim. 12		Comité Fêtes	Confrérie Raisin d'or	**Repas de Noël Thénac**
Club Football	**Samedi 23 et Dimanche 24**	**Marché gourmand (F) -** à partir de 19h	**Rallye touristique**	
tournoi école foot (St Monb)	Atout Cœur avec Sigoulès			**Vendredi 16**
	36 ème Foire aux Vins	**Vendredi 26**	**Octobre**	Comité Fêtes
Jeudi 16		Comité Fêtes		**Visite Père Noël**
Les Aînés ruraux	**Vendredi 29**	**Marché gourmand (F) -** à partir de 19h	**Vendredi 7**	15h écoles
Journée festive Thénac	Comité Fêtes		**Fête des Vendanges**	17h centre de loisirs
	Marché gourmand (F) - à partir de 19h			
Samedi 18			**Samedi 29**	**Jeudi 22**
Comité Fêtes	***DEGUSTATIONS au Syndicat d'Initiative***	***DEGUSTATIONS au Syndicat d'Initiative***	Club Football	Les Aînés ruraux
Fête de la Musique	Mardi 5 - Vins du "Clos des Terrasses" Sigoulès - 17h45	Mardi 2 - Produits "Ferme de la Bouyssonie" 17h45	**Repas Vendanges (Monb**	**Loto au club**
	Mardi 12 - Produits "Ferme de Biorne" Lunas - 17h00	Mardi 9 - Vins domaine "Prouillac" - Sigoulès - 17h00		
Vendredi 24	Mardi 19 - Vins "Les Brandeaux" Thénac - 17h45	Mardi 16 - Produits "Ferme Veyrines" Bouniagues - 17h45		
club Théâtre	Mardi 26 - "Distillerie Clovis Reymond" Villamblard - 16h30	Mardi 23 - Vins "Château Caillavel" - Pomport - 17h45		
Soirée théâtre	***Syndicat d'Initiative - Randonnées départ au S.I.***	***Syndicat d'Initiative - Randonnées départ au S.I.***	**Novembre**	
	lundi 04/07: Flaugeac 8,2km Boucle du Bois de Monsieur N°7	lundi 01/08: Flaugeac 8,2km Boucle du Bois de Monsieur N°7		
Dimanche 26	jeudi 07/07: Sadillac 8km Boucle de Sadillac N°11	jeudi 04/08: Sadillac 8km Boucle de Sadillac N°11	**Dimanche 26**	
Ecole primaire	lundi 11/07: Singleyrac 7,5km Boucle de l'Ayguessou N°6	lundi 08/08: Singleyrac 7,5km Boucle de l'Ayguessou N°6	Asso. Commerçants	
Kermesse	lundi 18/07: Monbos 6,7km Boucle de Monbos N°12	jeudi 18/08: Sigoulès 6,7km Boucle de Sigoulès N°14	**Concours de belote (SF)**	
	jeudi 21/07: Sigoulès 6,7km Boucle de Sigoulès N°14	lundi 22/08: Thénac 6,7km Boucle de Monbos N°12		
Jeudi 30	lundi 25/07: Flaugeac 7,7km Boucle des moulins N°8	jeudi 25/08: Cause de Clérans		
Les Aînés ruraux	jeudi 28/07: Mescoules 8,5km Boucle N°9 modifiée	lundi 29/08: Mescoules 8,5km Boucle N°9 modifiée		
Sortie autour de Belvès	***Randonnée départ de Thénac***	***Randonnée départ de Pomport***		
	jeudi 14/07	samedi 13/08		

(SF) Salle Fêtes - (F) Place Foirail - (L) Petit lac Fon de la May - (J) Salle de Justice et de paix - (E) Place Eglise Sigoulès - (Monb) Salle Fête Monbazillac -